

HFP INVEST
Société à responsabilité limitée au capital de 554 000 euros
Siège social : 34 rue Georges Clémenceau - 63000 CLERMONT FERRAND

752 365 718 RCS CLERMONT FERRAND

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 2 773,39 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	138,67 euros

Solde	2 634,72 euros
 Prélèvement sur le compte « autres réserves »	 52 765,28 euros
 Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	 55 400,00 euros
 A titre de dividende global à l'Associé unique	 55 400,00 euros
Soit 0,10 euros par part	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 55 400 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} juillet 2026.

L'Associé unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

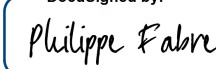
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'Associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- **Exercice clos le 31 décembre 2022 :**
17 970 euros, soit 0,03 euros par titre,
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 17 970 euros.
- **Exercice clos le 31 décembre 2023 :** Néant
- **Exercice clos le 31 décembre 2024 :**
55 400,00 euros, soit 0,10 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 55 400 euros

Il est également rappelé que par décisions de l'Associé unique en date du 29 juillet 2022, il a été procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 55 400 euros.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

926E45CF01E84F2...

1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2026

Désignation de l'entreprise : SARL HFP INVEST		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 34 RUE GEORGES CLEMENCEAU		63000 CLERMONT FERRAND	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 7 5 2 3 6 5 7 1 8 0 0 0 1 0		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5	
		N-1 3 1 1 2 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA			
Frais d'établissement * AB		AC	
Frais de développement * CX		CQ	
Concessions, brevets et droits similaires AF		AG	
Fonds commercial AH		AI	
Autres immobilisations incorporelles (I) AJ		AK	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL		AM	
Terrains AN		AO	
Constructions AP		AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS	
Autres immobilisations corporelles AT		AU	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV		AW	
Participations CS		CT	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU		CV	
Créances rattachées à des participations BB		BC	
Autres titres immobilisés BD		BE	
Prêts BF		BG	
Autres immobilisations financières* BH		BI	
TOTAL (II) BJ		BK	
Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN		BO	
En cours de production de services BP		BQ	
Produits intermédiaires et finis BR		BS	
Marchandises BT		BU	
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	
Autres créances (3) BZ		CA	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD		CE	
Disponibilités CF		CG	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	
TOTAL (III) CJ		CK	
Frais d'émission d'emprunt (IV) CW			
Primes de remboursement des emprunts (V) CM			
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

DocuSigned by: Philippe Fabre

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL HFP INVEST			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :554.....000.....)	DA	554 000	554 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50 814	50 814
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	513 826	574 920
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 773	(5 694)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 121 413	1 174 040
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 278	5 198
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 627	33 559
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	23 332	18 332
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	57 237	57 089
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 178 650	1 231 129
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	} Ecart de réévaluation libre	1D		
	} Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	57 237	57 089
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL HEP INVEST										Néant ☐ *	
			Exercice N						Exercice (N-1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC					
	Production vendue	{	FD		FE		FF				
			FG	219 445	FH		FI	219 445	267 079		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	219 445	FK		FL	219 445	267 079			
	Production stockée*					FM					
	Production immobilisée*					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP					
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1					
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	4			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	219 449	267 083			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS					
	Variation de stock (marchandises)*					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	4 232	6 314			
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 732	2 881			
	Salaires et traitements*					FY	239 847	291 316			
	Cotisations sociales (10)					FZ	4 514	4 449			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. {	- dotations aux amortissements* (14)			GA	5 457	5 457			
			- dotations aux dépréciations			GB					
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*			GC					
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD					
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1					
	Autres charges (12)					GE	648	28			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	257 430	310 445			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(37 981)	(43 362)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	42 524	37 892			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	232	197			
	Reprises sur dépréciations					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO					
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2					
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	42 756	38 089		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR					
	Différences négatives de change					GS					
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	42 756	38 089			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	4 774	(5 273)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
Dossier N° 003550 en Euros.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL HFP INVEST				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)				HD			
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)				HH		421	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		(421)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices *				HK	2 001		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	262 204	305 171	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	259 431	310 866	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	2 773	(5 694)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
			- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	42 524	37 892	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8				
(14)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A11				
	Dont cotisations Madelin		A10				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2022-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Déroptions

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les titres des sociétés contrôlées de manière exclusive sont **évalués au coût historique**, conformément à l'article **221-4 du PCG**.
- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.
- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

Néant

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-I)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	1 369			1 369
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	15 000			15 000
Immobilisations financières				
Participations	11 570			11 570
TOTAL	27 939			27 939

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	457	457		914
Immobilisations corporelles				
Matériel de transport	7 932	5 000		12 932
TOTAL	8 389	5 457		13 846

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Autres immobilisations incorporelles	3 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Matériel de transport	3 ans	Linéaire

Etat des dépréciations

Néant

Informations relatives aux filiales et participations
(Art. 832-5)

SARL HFP INVEST
63000 CLERMONT FERRAND

Page : 9

Filiales et participations	Informations financières	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la société	Montant des engagements donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
				brute	nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale - SCI E2F CLERMONT - SCI CLEMENCEAU SCI - SAS FBI AUVERGNE		16 510	100.00	1 200	1 200	279 968 769 397		9 106.68	2 436.65	39 396	
		43 508	100.00	1 369	455			73 598.10	41 861.26		
		75 605	100.00	10 000	10 000			1 006 414.54	121 616.17		
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
A. Total des filiales				12 569	11 655	1 049 365				39 396	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)											
1. Renseignements détaillés pour chaque participation											
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1											
- françaises											
- étrangères											
B. Total des participations											
C. Total des filiales et des participations (A + B)				12 569	11 655	1 049 365				39 396	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT-

(Art. 832-8)

Néant

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Autres créances clients	42 105	42 105	
Taxe sur la valeur ajoutée	390	390	
Groupe et associés	782 819	782 819	
Débiteurs divers	279 968	279 968	
Créances de l'actif circulant	1 105 282	1 105 282	
Charges constatées d'avance	4 090	4 090	
TOTAL	1 109 372	1 109 372	

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

Néant

Passifs éventuels

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	4 278	4 278		
Personnel et comptes rattachés	3 877	3 877		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 485	7 485		
Impôts sur les bénéfices	2 001	2 001		
Taxe sur la valeur ajoutée	15 695	15 695		
Autres impôts taxes et assimilés	569	569		
Groupe et associés	15 532	15 532		
Autres dettes	7 800	7 800		
TOTAL	57 237	57 237		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 204			

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Néant

Le 15/05/2026
FABRE PHILIPPE Gérant